

■ COUSANCE

Le réseau des webcams de sécurité est à 100 % opérationnel

L'ambiance sécuritaire à Cousance devrait nettement s'améliorer. Un compte rendu remis en 2014 par la gendarmerie du Sud-Revermont avait permis de tirer la sonnette d'alarme et décider avec obligation d'agir rapidement. Cousance était, avant la décision de mettre en œuvre le projet, désignée sur une carte par un gros point rouge écarlate, symbolisant le nombre d'interventions effectuées l'année précédente sur la commune. « On vient souvent sur votre commune, il y a souvent de la petite délinquance, des jeunes posent très souvent des problèmes d'incivilité », avaient confié les gendarmes à Christian Bretin, maire de Cousance.

Des spécialistes de la gendarmerie nationale ont alors analysé la situation critique. Un rapport très complet a été remis à la municipalité, révélant la nécessité d'un dispositif de vidéo sécurité jugé « pertinent et présentant un grand intérêt » pour la commune. Un maître d'œuvre « aux compétences reconnues », selon Christian Bretin, est entré en action. Les dimensions techniques et financières ont conduit la commune à retenir l'entreprise lyonnaise Ineo Infacom. Elle s'est chargée d'installer l'intégralité du dispositif de vidéo sécurité. Il est depuis peu opérationnel à 100 %.

Ses premiers effets ont été remarqués avant même la fin de l'installation complète. La gendarmerie est beaucoup moins sollicitée par les habitants de Cousance pour des faits répréhensibles. La vue de caméras est dissuasive. Cela se voit parfois dans certaines villes. À Cousance, elles sont toutes en fonction, dont certaines équipées d'un système de visée très lointaine. Une grande majorité du bourg est sous surveillance permanente. Un poste de contrôle très sécurisé est installé en mairie, sans surveillance des écrans. Les enregistrements peuvent être exploités lors d'enquêtes menées par la gendarmerie nationale.

De notre correspondant
Jean-Michel Hugues Dit Ciles



1 - Des répéteurs sont installés sur le clocher pour les webcams wifi. 2 - Le secteur du gymnase et de l'école n'échappe pas à la surveillance. 3 - Les véhicules entrant ont leur plaque d'immatriculation lue à leur passage. 4 - Participation citoyenne et réseau de webcams contribuent à la sécurité.